

BUREAUX A PARIS

27, Faubourg Poissonnière, 27.

FONDATEUR :

CASIMIR URBANOWSKI.

ADMINISTRATEUR :

Le Colonel André GAVRONSKI.

Toutes les demandes d'abonnements et d'annonces doivent être adressées à M. LACOUR, Faubourg Poissonnière, 27, à Paris.

La Pologne

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE

Un an... fr. 12

Six mois... fr. 7

Trois mois... fr. 4

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SUS.

Annances.

La ligne... 0 30

Réclames.

La ligne... 0 50

Toutes les demandes d'abonnements et d'annonces doivent être adressées à M. LACOUR, Faubourg Poissonnière, 27, à Paris.

ON S'ABONNE

à Bruxelles, chez M. GERSTMANN, libraire, 34, rue Neuve, et chez M. Nys, imp., 57, rue Potagère; à Londres, chez M. THORZEWSKI, libraire, 1, Macclesfield street Soho; à Paris, chez M. KROLIKOWSKI, libraire, 20, rue de Seine, et aux Bureaux du Journal, 27, Faubourg Poissonnière.

Le prochain numéro ne sera distribué qu'aux abonnés.

Discours de l'Empereur des Français.

Nos frères qui combattent aux bords de la Vistule doivent se réjouir. Neuf mois de lutte contre une puissance qu'on a l'habitude d'appeler le colosse du Nord ont porté leurs fruits. Tant de sang versé, tant de ruines, tant de sacrifices n'ont pas été perdus.

L'Empereur des Français qui, sur un signe, peut réunir une armée d'un million de baïonnettes, a pris la cause de la Pologne en ses mains puissantes.

A dater du 5 novembre, le sort de la Pologne est intimement lié à la gloire de la France, comme il l'est depuis longtemps à l'indépendance de l'Europe.

En effet, quel est le pacte fondamental qui étouffait la Pologne? Quel est le traité qui nous transformait, nous Polonais, en Prussiens, Autrichiens et Russes? N'est-ce pas le traité de Vienne? Ce traité, la Russie l'a foulé aux pieds, ce traité fatal n'existe plus, c'est le chef du plus puissant empire du monde qui l'a déclaré en face de l'Europe.

Une fois ce traité déchiré, quels sont les droits qui nous restent?

La Russie nous traite comme des rebelles. Grâce à la durée de la lutte que soutiennent nos frères, grâce à leur héroïsme, Napoléon III fait de l'insurrection une lutte nationale; il reconnaît que les droits de notre patrie sont fondés sur l'histoire et sur les traités antérieurs.

N'avons-nous pas raison de dire que nos sacrifices n'ont pas été stériles?

En présence des iniquités commises, et pour éviter des perturbations, l'Empereur convie les Souverains de l'Europe à un Congrès. Un refus ferait supposer de secrets

projets qui redoutent le grand jour, un refus mènerait fatalement à la guerre par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

La France a donc reconnu la légitimité de la cause que nous défendons. Elle en appelle aux princes de l'Europe, et ceux qui nous refuseront un acte de justice, ceux qui ne se rendront pas à l'appel de l'Empereur des Français cacheront des projets qui redoutent le grand jour.

N'avons-nous pas encore raison d'affirmer que désormais le sort de notre patrie est intimement lié à celui de la France?

Si les paroles que nous avons citées avaient été prononcées à Londres ou à Vienne, elles n'auraient pas réjoui nos cœurs.

L'Angleterre ne sait que compter. Pour la plus noble des causes, elle ne dépensera pas un schelling, elle ne sacrifiera pas un matelot. Le cynisme de l'Autriche est proverbial, elle n'est satisfaite que lorsqu'elle peut étonner le monde par son ingratitude. Mais c'est l'Empereur qui parle au nom de la France, au nom de la nation la plus chevaleresque, qui place en première ligne l'honneur et la dignité, c'est Napoléon III qui a reconnu la sainteté de notre lutte. Ceux qui pensent qu'après ces solennelles paroles, la France laissera changer la Pologne en un désert, se trompent, ils ne savent pas apprécier le génie du Prince qui tient en ce moment les destinées du monde.

Nous n'avons pas attendu huit jours pour apprécier ainsi le discours de l'Empereur. Quelques heures après être arrivé à notre connaissance, nous nous sommes associés à la manifestation de la respectueuse reconnaissance que nos compatriotes ont adressée à l'Empereur.

Les journaux de Paris ne sont pas d'accord. Après avoir analysé ce discours qui fera époque dans l'histoire, les uns disent, c'est la paix, les autres, c'est la guerre.

Qu'il nous soit permis de n'être de l'avis

ni des uns ni des autres. Nous soutenons que ce n'est ni la paix, ni la guerre, c'est une proposition de paix dont le rejet amènera fatalement la guerre.

Désormais la paix et la guerre, et même les alliances de la France, ne dépendent plus de l'Empereur. La paix ou la guerre dépend de la conduite de l'Autriche et de la Russie.

Si ces deux puissances se soumettent à l'arbitrage de l'Europe, c'est la paix.

Si l'une d'elles recule, c'est qu'elle cache des projets qui redoutent le grand jour. C'est la guerre ou avec la Russie contre l'Autriche, ou avec l'Autriche contre la Russie.

Nous défions les logiciens les plus serrés de tirer une autre conséquence du discours de l'Empereur.

Ce discours a mis au pied du mur l'Empereur François-Joseph. Sa politique à double face n'est plus permise. Jusqu'à présent, l'Autriche trompait la Pologne, elle trompait la Russie, elle trompait la France et l'Europe. C'est elle qui est responsable du sang versé, c'est elle qui d'abord a arrêté la France, puis ensuite l'Angleterre. Nous verrons si elle se rendra au congrès ou si elle cache des secrets projets qui redoutent le grand jour.

Quelle prenne garde, l'Empereur des Français n'a qu'à vouloir, et l'Autriche, ce colosse monstrueux, menacée de la banqueroute et de la dissolution aura cessé d'exister.

Est-ce à dire que nous le désirons, que nous le souhaitons? Non. Nous redoutons l'alliance de la France avec la Russie, et l'Autriche peut la créer. Le cabinet de Saint-Petersbourg a une infernale habileté. Déjà se manifestent quelques symptômes qui n'ont d'autre but que celui de désarmer la France.

On parle de concessions, du retour à

Varsovie du Grand Duc Constantin, prince libéral, de pourparlers avec l'ex-dictateur Langierwicz. Tout cela est probable. Ces boyards, pour arriver à leurs fins, changent du jour au lendemain. Ils savent se transformer; d'hyènes, ils se font colombes.

Pour désarmer la France, pour complaire à l'Empereur, ils sont capables de nous faire des concessions, de nous octroyer une charte. Mais aujourd'hui, trop de sang nous sépare. Après un siècle d'expérience, nous avons appris ce que nous pouvons espérer des engagements les plus solennels de la part de ces boyards ambitieux et barbares.

Aussi ce n'est pas par sympathie mais dans notre intérêt bien compris que nous préférons l'alliance de la France avec l'Autriche que celle de la France avec la Russie.

Si au lieu d'opprimer la Hongrie, la Bohême, la Gallicie, si, au lieu de les livrer à la merci des Allemands, le jeune prince qui gouverne l'Autriche leur rendait justice, s'il respectait leur nationalité et leurs droits, alors, allié à la France, il pourrait remanier la carte de l'Europe, il pourrait, par une Pologne indépendante, élever une barrière à l'ambition moscovite, et inaugurer une ère nouvelle de liberté et de prospérité.

Le système représenté par Mourawieff et Berg ne resterait que comme un honteux souvenir de notre époque.

Quant aux journaux qui dans le discours de l'Empereur ne voient que la paix, la paix à tout prix, ils ne se doutent pas que sans le vouloir sans doute, ils encouragent l'Autriche et la Russie à ne faire aucune concession, à ne tenir aucun compte de l'appel que l'Empereur leur a adressé.

On parle de concessions, du retour à

CASIMIR LE GRAND ROI DE POLOGNE

CHAPITRE VI.

L'AUDIENCE.

— Jamais, jamais, s'écria Casimir, lorsque l'inconnu lui eut exposé sa demande. Tant que celui-ci avait parlé de la colonie qu'il voulait fonder sur les sables maudits, le roi l'avait écouté avec bienveillance; mais aussitôt qu'il eut ajouté la condition d'y admettre les Juifs, le roi l'interrompit avec colère : Jamais, jamais... je ne ferai rien pour les Juifs, je ne leur céderai pas un pouce de terre, pas même les sables de Satan. Amène des Bohémiens, des Tatars, choisis la race la plus barbare du midi ou du nord, non-seulement je ne prendrai pas ton or, mais je t'aiderai de mon propre trésor et de ma protection pour les terrains que tu devras cultiver et les villes que tu voudras bâtir, mais ne me parle pas des Juifs.

Cette brusque repartie déconcerta pour un moment l'inconnu. Cependant il ne perdit pas courage, et tâcha d'amener la conversation sur l'événement même qui irritait si fort le roi.

— Ils doivent être coupables de grands abus pour que Votre Majesté se montre si sévère à leur égard; ils doivent avoir commis quelque grand crime pour

qu'elle s'indigne ainsi rien qu'à leur nom.

— Ecoute moi, dit le roi avec bonté et s'animant à mesure qu'il parlait : l'Europe entière les a chassés comme une race maudite qui amenait la peste, empoisonnait les puits, commettait toutes les iniquités; les rois les ont spoliés, le clergé a jeté sur eux l'anathème, et le peuple, partout où il les rencontre, les massacre. Chassés de l'Espagne, de la France, de la Germanie, ils ont levé les mains vers moi. Je me suis dit : les monarques avaient besoin de leur or, il les ont persécutés par cupidité; le clergé les opprime par fanatisme, le peuple par ignorance. Moi j'accorderai une généreuse hospitalité à ces malheureux, et ils en seront reconnaissants. Je leur ouvrirai les portes de la Pologne; je leur donnerai asile et secours. Dans les campagnes et dans les villes, ils peuvent librement se vouer à l'industrie, au commerce et à l'agriculture; eh bien! crois-tu que ces bienfaits aient désarmé leur haine contre le nom chrétien? Non, non; ils ont besoin de notre sang pour leurs cérémonies obscènes. Ces misérables massacrent les enfants de leurs bienfaiteurs.

— Sire, pouvez-vous le penser?

— J'étais aussi incrédule que toi... ; mais j'ai vu la victime, j'ai vu une traînée de sang qui m'a conduit jusqu'aux assassins.

— Et si, nonobstant ces indices accumulés par la fatalité autour du vieillard et de sa fille, ils étaient innocents?

Le roi, qui se promenait en ce moment les mains derrière le dos, jeta un coup d'œil perçant sur l'inconnu, et lui demanda d'un ton élevé :

— Qui es-tu pour prendre avec une telle chaleur la défense des accusés?

— Que Votre Majesté pardonne à mon importance; mais je pense remplir un devoir en lui rendant compte des circonstances dont le hasard m'a fait témoin. Moi aussi j'ai vu l'enfant massacré, et tandis que Votre Majesté s'éloignait vers Cracovie, je suis resté sur les lieux en continuant à rechercher les indices qui pouvaient jeter un vrai jour sur ce triste événement. Du côté opposé à celui que vous avez suivi, j'ai découvert d'autres traces qui conduisaient au couvent Saint-Dominique; j'ai remarqué que les pieds de la Juive sont plus petits que les pas de la femme dont la neige gardait l'empreinte. Sire, je garantirais sur ma vie que le vieillard et sa fille sont innocents.

Casimir écoutait ce discours avec le plus vif intérêt, répétant tout bas ces paroles : le cloître, Saint-Dominique. Il resta ainsi pensif l'espace d'une minute, arrêtant ses regards sur les yeux de l'inconnu.

— D'où peut donc venir, demanda le roi, que des ornements religieux appartenant aux Juifs se trouvaient près du cadavre? Pourquoi ces traces de sang sur les habits des accusés?

— C'est ce que j'ignore, et ce que l'instruction du procès, s'il est conduit avec impartialité et pru-

dence, devra éclaircir. Toutefois j'ose dire que, si l'enfant immolé avait été victime du fanatisme des Juifs, ces derniers se seraient bien gardés de fournir eux-mêmes les indices propres à découvrir leur crime. Et cependant l'enfant a été déposé près de la grande route, comme si les coupables voulaient attirer l'attention des passants.

— Quelle est ta religion? interrompit le roi.

— Je suis catholique.

— Tu es marchand, tu as des propriétés, n'as-tu dit?

L'inconnu rougit et hésita. Il regardait comme un crime de tomper un prince juste. Un moment il fut près de tomber aux genoux de Casimir, et de lui tout avouer; mais se rappelant qu'il était esclave de la parole donnée à Ben-Joseph, il répondit affirmativement.

Aussitôt le roi, sans ajouter un mot, prend une plume et du papier qu'il avait toujours sous la main, écrit à la hâte deux expéditions, et appelle son secrétaire pour y apposer les scellés royaux.

— Jeune homme, dit-il au prétendu marchand, tu seras un des juges dans l'affaire du meurtre. Poursuis tes investigations, et si tu parviens à découvrir la vérité, foi de Casimir, je te ferai noble, et te donnerai le plus beau de mes domaines. Tu peux entrer chez moi à toute heure du jour, agit avec fermeté et compte sur mon appui.

A peine le nouveau juge se fut éloigné

Il y a quelques mois, un de nos compatriotes a publié une brochure, d'un mérite réel, intitulée : *Solutions possibles de la question polonaise*. Ce que l'auteur a dit au sujet de l'Autriche acquiert en ce moment une sérieuse importance. Sans partager l'opinion de l'auteur sur les bonnes dispositions du ministre autrichien, nous croyons donner une preuve d'impartialité en publiant le chapitre intitulé :

L'Intérêt de l'Autriche.

L'attitude de l'Autriche au sujet de la question polonaise et en présence de l'insurrection, est la seule inexplicable. Malgré toutes les protestations banales de son innocence dans le partage de la Pologne, elle semblerait uniquement guidée par la maxime qui dit : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder. »

L'Autriche ne tient point compte des immenses avantages qui résulteraient nécessairement et presque immédiatement pour elle de la reconstitution d'une Pologne indépendante avec toute son autonomie antérieure à 1772. Ces avantages se trouvent cependant dans les conséquences inévitables d'un pareil événement, de sorte qu'il serait à peine utile de les relever ici.

Sans parler des compensations que l'Autriche aurait le droit de demander et qu'elle obtiendrait aisément dans les nouvelles combinaisons, qui accompagneront nécessairement la solution définitive de la question d'Orient, c'est surtout du côté de l'Allemagne que la maison de Habsbourg-Lorraine devrait tourner toute son attention : c'est là que dans les conjonctures actuelles brille pour elle toute la splendeur d'un nouvel et glorieux avenir.

Pour comprendre cette vérité, il suffit d'envisager l'état où se trouverait la Prusse par suite du rétablissement du royaume de Pologne dans ses anciennes limites : les deux provinces héréditaires de la maison royale, le Brandebourg et la Prusse orientale qui ont servi de base à cette agglomération qu'on appelle le *Royaume de Prusse*, scindées et séparées comme autrefois. Les provinces méridionales et occidentales, de tout temps peu sympathiques à la maison de Brandebourg et aux combinaisons politiques qui ont créé cet Etat, tendant visiblement à l'unité allemande dans le sens du Nationalverein, lequel, puisant tous les jours de nouvelles forces dans les aspirations générales de l'Allemagne, proclame hautement l'empire allemand avec un empereur élu par le suffrage universel de la commune patrie.

Quelle est donc la famille royale qui puisse prétendre à une si haute dignité, si ce n'est celle de Habsbourg; quelle est la tête couronnée qui offre aux vœux légitimes de l'Allemagne plus de garanties que l'empereur François-Joseph?

Aussi sommes-nous convaincu que, s'il y a du côté de l'Autriche des obstacles à l'accomplissement du premier acte d'une si heureuse transformation, ce n'est pas la faute de son empereur, ni même, peut-être, celle de son premier ministre qui, en mainte circonstance, a montré un esprit trop éclairé et des tendances libérales trop prononcées pour que l'on puisse lui imputer un aveuglement dans le sens contraire au sujet de la question polonaise.

Il est vrai que l'Autriche a toujours été moins empressée que les puissances occidentales dans l'initiative des progrès et des grands changements dans la politique intérieure ou extérieure; mais c'est en grande partie la conséquence du caractère national, essentiellement lent et patient, du peuple autrichien, donnant lieu dans tout

l'empire à une vaste bureaucratie que l'on pourrait appeler le *statu quo incarné*.

A l'égard de la question polonaise, l'Autriche se trouve, il est vrai, dans une position exceptionnelle; le rétablissement d'un royaume de Pologne dans ses anciennes limites comporte naturellement la restitution de la Galicie, c'est-à-dire la perte d'une province de 1,520 milles géographiques carrés, avec une population de près de cinq millions d'habitants. Le profit qu'elle en retire se résume en cinquante mille hommes de bonnes troupes qui deviendraient encore meilleurs sous un gouvernement national, et un revenu assez considérable de l'exploitation des mines de sel gemme et des salines dont abonde ce pays. Quant au reste, le revenu ne doit guère dépasser les frais d'administration. C'est pour cette raison que nous avons vu, avant 1850 et après, le gouvernement autrichien vendre en Galicie une grande partie des domaines de la couronne.

Il est encore un autre avantage résultant pour l'Autriche de la possession de la Galicie et qui mérite d'être mentionné, c'est de lui servir d'exutoire pour une grande quantité de ses nationaux besoigneux, qui trouvent des places confortables dans l'innombrable cohorte du personnel de toutes les administrations de cette province.

Mais tous ces avantages, résultat d'une possession usurpée et par conséquent moins honnête, ne sauraient contrebalancer les bénéfices légitimes et honnêtes, que nous entrevoyons pour l'Autriche dans le rétablissement complet du royaume de Pologne.

Le sort de la Pologne, on l'a dit dès le commencement de l'insurrection, est entre les mains de l'Autriche. Au point où en sont l'insurrection et les dispositions des puissances occidentales, elle pourrait, sans engager ses propres forces nationales, peut-être même sans brûler une capsule, mais en renonçant à la Galicie, imposer à la Russie la reddition de toutes les provinces enlevées à la Pologne. Ce premier résultat obtenu, la question du Duché de Posen et de la Prusse occidentale ne saurait plus offrir de difficultés sérieuses, et bientôt l'Autriche aurait, en face de l'Europe, le droit incontestable de demander ou de prendre les avantages et les compensations qu'elle ne pourrait que solliciter et marchander devant un congrès, dans le cas où la question polonaise serait résolue par d'autres interventions, pendant que l'Autriche garderait une neutralité douteuse, ressemblant plutôt à une intervention occulte en faveur du gouvernement moscovite qu'à une sympathie sincère pour la juste cause de la Pologne. EDOUARD KURZWEIL.

Les ressources de la police russe.

Depuis quelque temps, la police russe se frotte les mains, elle est tout en joie.

Elle savait que tout ce que publiait l'*Invalide russe* et autres feuilles moscovites, n'obtenait aucun crédit, ils avaient été trop souvent convaincus de mensonge. Pour pouvoir égarer l'opinion publique, il lui fallait un journal français. Elle est arrivée à ses fins, elle est parvenue à enguirlander le rédacteur en chef de la *Presse*.

C'est à l'aide de M. de Girardin qu'elle trompe l'Europe. C'est la *Presse* qui a inventé les *gendarmes-pendeurs*, c'est la *Presse* qui reproduit toutes les calomnies, entre autres celles que le gouver-

L'homme qui l'attendait était visiblement inquiet et souffrant. A chaque instant, de gros soupirs s'échappaient de sa poitrine, et parfois des larmes lui jaillissaient des yeux, et il sanglotait comme un enfant. Quoique fatigué, il ne se couchait pas; celui qui aurait observé ses regards tantôt levés vers le ciel, tantôt fixés en terre, ses mouvements agités, sa marche inégale, ses paroles entrecoupées, eût dit qu'un crime pesait sur sa conscience.

Il avait perdu tout espoir de voir venir Ben-Joseph, lorsqu'il entendit des pas sur l'escalier. La porte s'ouvrit, une personne d'une haute stature s'avance, couverte d'un manteau noir, une lanterne à la main : c'était le colporteur. Sa figure est grave, la fatigue se peint sur ses traits pâles; on voit qu'il n'a pas perdu sa journée dans l'oisiveté.

L'inconnu veut lui raconter tout ce qui s'est passé; mais Ben-Joseph l'interrompt en lui disant qu'il sait tout, et il ajoute aussitôt :

— A présent, Monsieur le juge, nous n'avons pas une minute à perdre; il faut que nous allions sur-le-champ voir les prisonniers; vous n'aurez qu'à montrer l'ordonnance royale, et les portes de la prison vous seront ouvertes.

— Cela ne se peut pas.

— Il faut que je parle au vieillard, il faut que je voie la jeune fille.

— C'est impossible.

nement national aurait immolé sans jugement 700 victimes. C'est enfin la *Presse* qui insulte notre insurrection nationale dans une correspondance d'un *patriote polonais qui n'a jamais existé*.

Si c'est un triomphe pour les agents russes, c'est un spectacle affligeant pour les hommes de bien de toutes les opinions.

Nous sommes partisans dévoués de la liberté de la presse. Mais nous voudrions avoir des garanties contre ses abus. Si notre mémoire ne nous trompe pas, M. de Girardin les a indiquées en proposant un jury d'honneur composé des écrivains les plus respectables de la presse, pour qu'on puisse citer devant son tribunal un menteur et un calomniateur.

Si ce jury était constitué, nous y appellerions M. de Girardin, et là nous prouverions que le prétendu patriote polonais, qui calomnie les plus nobles efforts des insurgés, n'a jamais existé, que ce nom *Pitkiewicz* n'est pas un nom polonais, que si enfin il s'est trouvé un individu qui a pris ce nom pour mentir et calomnier, il ne mérite que le plus profond mépris.

M. de Girardin se moque de ses lecteurs.

Voici ce que nous lisons dans le journal la *Presse* du 10 décembre :

« C'était donc une faute immense qu'on a commise en déplaçant le centre de gravité de la question, en poursuivant un fantôme au lieu d'une réalité, en exigeant la cession d'une notable partie du territoire russe, au lieu de se borner à demander l'indépendance de la vraie Pologne. — Si le comte André Zamoïski, lors de son entrevue avec l'empereur Alexandre, au lieu de parler au nom de la Volhynie, de la Podolie et des autres provinces russes, avait parlé rien qu'au nom de la *Pologne*, s'il avait demandé non-seulement l'autonomie administrative du pays, mais même sa séparation définitive d'avec la couronne de Russie, il aurait eu toutes les chances favorables de voir sa mission couronnée de succès. — L'empereur sentait ce qu'il y avait de légitime dans le désir des Polonais de redevenir une nation libre, les conseillers de la couronne étaient fatigués des tiraillements continuels que causait la question polonaise, et le public russe même était tout disposé à approuver le divorce définitif entre les deux peuples. — Si alors on avait demandé la libération de la Pologne, en faisant valoir l'incapacité d'humeur qu'il y a entre les deux nations, et en s'étayant du consentement que l'opinion publique en Russie était toute prête à y donner, on aurait obtenu toutes les concessions, jusqu'à la séparation définitive y incluse. Au lieu de cela, on exigea la cession des anciennes conquêtes, on demanda une sorte de partage de la Russie, et tout fut perdu! »

Quel est l'homme qui est si bien renseigné, qui connaît la pensée secrète et les dispositions de la cour de Russie? Est-ce un prince du sang ou au moins un conseiller de l'empire? Non, il s'agit tout simplement de *Joseph Pitkiewicz, le plus sincère des patriotes polonais*, qui écrit probablement avec le bras qu'il a perdu en défendant sa patrie.

Le public français admettra-t-il qu'il se trouve un polonais assez lâche pour déblâter contre l'insurrection de sa patrie, et qu'il choisisse pour confidant une feuille qui nous calomnie systématiquement. Et quel moment choisit-il pour venir en aide à M. de Girardin? Celui précisément où le sort de

— Je le veux, dit le Juif, en appuyant sur ce mot.

J'ai pu te servir par humanité, dans le but de sauver des innocents, répliqua l'inconnu avec dignité; ce que j'ai fait, je le ferais encore; mais tu ne me forceras jamais à ce qui est mal. La loi défend que personne communique, sans le consentement du tribunal, avec des coupables accusés de meurtre.

— Grégoire, fils du bourgeois de Lublin, chasseur du seigneur de Wola, je veux voir Ben-Himmel, je veux parler avec sa fille Esterka, dit le colporteur d'un ton élevé, et avec un air de colère et d'impatience.

— Qui t'a dit mon nom? reprit l'autre surpris et décontenancé.

— Le même qui m'a appris que tu étais le père de l'enfant immolé. Ah! tu trembles maintenant, tu retombes sur ta chaise. Fier de ce que le roi t'a nommé juge, de ce qu'il t'a permis de venir chez lui à chaque heure du jour, tu as oublié que celui qui t'a ouvert la route aux honneurs, peut te les arracher et te perdre. Grégoire, je veux voir Ben-Himmel et Esterka.

— Eh bien! non, s'écria le chasseur retrouvant son énergie, tu ne les verras pas. Je suis malheureux, il est vrai, mais je ne suis pas coupable : mon seul crime est d'avoir trompé mon souverain pour t'obéir. Mais devrais-je m'exposer à tout le cour-

la Pologne est soumise par Napoléon III à l'arbitrage de l'Europe.

Non, mille fois non! Le signataire de la lettre publiée par la *Presse*, n'est pas polonais. Il n'en connaît pas la langue, il a pris un nom qui trahit son origine. Dans la langue polonaise, après la lettre : *p*, entre la lettre *i* et *t*, il faut toujours une autre voyelle.

Nous avons parmi nous des *Pitkiewicz*, des *Pioutkiewicz*, nous laissons à la Russie M. *Joseph Pitkiewicz*.

Les Circassiens.

Voici ce que nous lisons dans la *Gironde* dont les renseignements concordent avec ceux que nous recevons d'autre part :

« On a reçu du nord de l'Allemagne un télégramme annonçant la soumission de la tribu des Abakech; mais il faut pas la confondre avec celle des Abasech qui, réunie à la tribu des Oubich, peut mettre sur pied quatre vingt mille combattants. C'est sur le territoire de cette dernière tribu qu'avait eu lieu un débarquement d'armes et de réfugiés à la fois Circassiens, Polonais, Français, Anglais, le 14 septembre dernier. Le jour de leur arrivée, la tribu assembla un grand conseil, et le lendemain, tous les chefs voisins assurèrent leur concours. La guerre sainte a été proclamée, et l'étendard vert (Sandjak chérif) a été déployé. Les montagnards sont commandés par un bey Circassien. Son nom est Ismail; il est proche parent de l'un des membres du cabinet ottoman. On dit que la tribu des Suanites paraît aussi s'agiter.

Il est arrivé à Tiflis des proclamations du gouvernement national, qui commandent la désertion aux soldats Polonais employés dans l'armée russe du Caucase. Le général russe Jawnow, à son tour, a adressé deux proclamations aux Tcherkesses. Dans la première, il menace de les exterminer s'ils ne se soumettent; leur prompt soumission leur attirerait au contraire la bienveillance du Czar. Dans la deuxième proclamation il leur dit : « Vous êtes des insensés de compter sur les étrangers; voyez comme les puissances occidentales laissent égorger les Polonais, qui sont de la même religion qu'elles. » — Le caïk qui avait porté les armes chez les réfugiés est parti d'un port de la mer d'Azow; une flotille russe lui a donné la chasse, mais inutilement, et le commandant de cette flotille a été destitué pour avoir manqué sa proie. — D'après le rapport des voyageurs, on ne passe plus dans les portes du Caucase; le commerce est interrompu dans les défilés des montagnes. Jusqu'à présent les tribus caucasiennes soulevées ont reçu subrepticement 50 canons rayés, 50,000 carabines, et tous ces envois ont réussi malgré la surveillance des Russes.

Dans l'histoire du Consulat et de l'Empire M. Thiers reproche aux Israélites de Pologne, leur cruelle conduite à l'égard des Français, lors de leur retraite en 1812.

Sur la proposition de M. Bernard Lévi, un de ses membres, l'*Alliance polonaise de toutes les croyances religieuses* en a fait l'observation à l'illustre historien.

Voici la réponse qu'il a adressée à l'*Alliance* :
Paris, le 29 octobre 1865.

Messieurs,

Vous avez pris la peine de m'écrire le 18 juillet dernier. J'étais alors absent de Paris, où je ne suis revenu définitivement que depuis peu de

roux de Casimir, demain je lui dirai la vérité, je lui avouerai que je ne suis pas digne de l'honneur qu'il m'a confié. Et quant à toi, homme mystérieux, que je regrette d'avoir connu, fais ce que tu veux, accuse-moi si c'est ton désir; mais reprends tes trésors et que je ne te revoie jamais.

— Grégoire, dit le colporteur qui, ne pouvait retenir des larmes de douleur et d'impatience, oui, oui, tu me conduiras dans la prison d'Esterka, quand tu m'auras entendu; si je t'ai parlé avec autorité, c'est que je voulais gagner du temps, car les instants sont chers; mais, puisque tu t'obstines dans ton refus, il faut te raconter ce que je voulais seulement te découvrir plus tard, dans des moments moins précieux.

Tu maudis l'heure où tu m'as rencontré, tu me regardes comme un démon qui a voulu s'emparer de ton âme, pour te séduire, t'arracher à tes devoirs, pour te conduire, par des chemins détournés, dans l'abîme du crime; mais regarde mes larmes, examine mes traits, contemple ce corps épuisé; demande-moi quel est le but de tant de peines, de tourments et de sacrifices, et je te répondrai qu'Esterka, cette vierge innocente, que le sort fatal veut livrer au bourreau, est l'âme de mon âme, mon amante, ma fiancée; et que son père est un des plus illustres descendants du roi David, objet du culte d'Israël. Toi qui es aimé et qui aimes, toi qui nourris ton vieux

Casimir envoya l'autre expédition au castellan qui gardait les détenus.

CHAPITRE VII.

GREGOIRE LE CHASSEUR.

L'inconnu avait pensé que tout serait fini lorsqu'il aurait rempli sa mission auprès du roi; mais, au contraire, il se voyait désormais destiné à conduire jusqu'au bout la triste affaire qui fixait l'attention de tous les habitants de Cracovie. Il aurait voulu trouver Ben-Joseph pour lui rendre compte de ses démarches, mais il ne savait où le chercher; il lui fallait donc rester dans la capitale pour l'attendre, ce qui l'inquiétait à cause de la dépense : il n'était pas riche, et il aurait eu scrupule de toucher au trésor que le Juif lui avait confié. Cependant le chariot et les hommes qui le conduisaient attendaient ses ordres. Il se décida à se rendre à la première auberge, où il prit une petite chambre au quatrième étage, et il commanda d'y déposer le trésor du colporteur, ne doutant pas que ce dernier viendrait l'y rejoindre.

Cependant les heures s'écoulaient, et Ben-Joseph n'arrivait pas. La journée se termina, tout le monde alla se coucher dans l'hôtel, l'horloge de la ville sonna minuit, et le Juif n'avait donné aucun signe de vie.

jours. Votre lettre, pleine d'ailleurs d'expressions extrêmement flatteuses pour moi, et pour lesquelles je vous présente mes remerciements, me témoigne le sentiment pénible que vous ont inspiré quelques lignes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, relatives aux juifs polonais. Le fait dont vous regrettez de rencontrer la mention dans mon histoire, se trouve consigné dans beaucoup d'ouvrages imprimés et m'a été confirmé par plusieurs personnes dignes de foi, qui avaient fait la campagne de Russie. J'ai dû le rapporter là où il avait sa place marquée, mais, fidèle à l'impartialité dont je me suis fait une loi invariable, je n'ai eu garde de manquer à accorder aux juifs polonais les éloges qu'ils méritaient, lorsqu'il y avait lieu de les louer. Je serais désolé que l'on pût se servir d'un passage quelconque sorti de ma plume, pour rallumer des divisions ou semer la discorde. Tel n'a jamais été le but d'aucun de mes écrits; mes sentiments sont assez connus pour que je ne croie pas avoir besoin d'insister sur ce point; et ce que vous regrettez de lire dans mon quatorzième volume, ayant une compensation dans le même ouvrage, ne saurait devenir une arme dangereuse entre des mains malveillantes.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma vive sympathie pour votre institution et de mes sentiments les plus distingués.

A. THIERS.

Nous lisons ce qui suit dans l'*Opinion du Midi*:

« S'il est une chose qui doive recommander la cause de la Pologne aux amis de la vraie, de la sage liberté, c'est assurément la résistance que cette nation oppose aux exigences de la révolution. Ainsi, ces jours derniers, le comité qui, de Varsovie même, en dépit de toutes les inquisitions moscovites, dirige et vivifie tout le mouvement national, a-t-il impitoyablement refusé au général Mieroslawski, relégué par ses ordres au second plan, dans la ville de Liège, les millions que cet Excellence de garibaldienne origine demandait pour enrôler des hommes sous les drapeaux et dans les rangs des Polonais.

» Cette nouvelle est peu faite, on le comprend, pour réjouir la presse révolutionnaire, et, l'*Opinion nationale*, qui a été la première à la donner, en sèche visiblement de dépit: peut s'en faut même qu'elle ne se mette à l'unisson de la *Presse* et de la *Nation* pour flétrir l'insurrection polonaise, pour lui prédire malheur et pour chanter sa défaite à la grande gloire de la Russie.

Nous nous demandons d'où peut provenir cet acharnement contre le jeune général?

Admettons que la France soit envahie par les anglais. Supposons pour un instant que les soldats de la Grande-Bretagne se soient emparés de Lyon, Bordeaux, et qu'ils marchent sur Paris: Le danger de la patrie ne ferait-il pas oublier aux Français, leurs discussions politiques; tous, sans aucune exception, ne courraient-ils pas contre l'ennemi? Si cette union en face de l'ennemi, est une vertu en France, pourquoi serait-elle un crime en Pologne?

Cathéchisme russe.

En 1852, on a imprimé à *Wilna*, par l'ordre du Czar *Nicolas*, un cathéchisme à l'usage des écoles et des églises, qui est encore aujourd'hui la base, des croyances qu'on inculque aux jeunes russes. Nous en donnons un extrait pour l'édification des fides:

Demande. Comment doit-on envisager le gouvernement du Czar, selon l'esprit du christianisme?

père en servant un maître orgueilleux, tu dois comprendre ce qui se passe en moi. Ajoute que, dans ce moment, il y va de la vie ou de la mort de tous mes coréligionnaires, et étonne-toi que je veuille remuer ciel et enfer pour sauver mon amante, mon père et tous mes frères malheureux.

Tu me demanderas encore par quel sortilège je connais tes secrets, et dans quel dessein je veux te faire transgresser la loi en ma faveur. C'est que, vois-tu, le malheur, le désespoir, à nous, Juifs maudits, honnis, persécutés, nous donne l'union, qui fait que le danger d'un seul devient celui de tous, et concentre tous les esprits et tous les efforts vers un seul but. A cette heure même où je te parle, mille yeux épiant ce qui se passe dans les cellules des prêtres, dans les châteaux des nobles, dans le palais du roi. Lorsque je t'ai choisi pour instrument principal du salut de ma fiancée, penses-tu que j'aie été livrer le sort d'Israël aux chances du hasard? J'ai dû savoir qui tu es, ce que tu fais, quel est ton passé, quel est ton avenir. J'ai donné le mot d'ordre à mes frères. Sur-le-champ ils ont recueilli dans les environs tous les détails qui pouvaient avoir rapport à l'enfant immolé. En quelques heures, nous avons su quelles étaient les femmes enceintes à quatre lieues à la ronde. Maria, servante du seigneur de Wola, avait mis au monde, le matin même, un enfant mort. C'est toi qui l'as aimée et séduite; c'est toi qui as

Réponse. Comme émanant directement de Dieu.

D. Quels sont les devoirs qu'en qualité d'humbles sujets la religion nous enseigne envers Sa Majesté le Czar?

R. Nous lui devons culte, obéissance, fidélité, paiements d'impôts, service, amour et prières; le tout pouvant être compris dans les deux mots: *culte et fidélité.*

D. En quoi doit consister ce culte, et comment doit-il se manifester?

R. Par le respect le plus absolu dans nos paroles, mouvement, conduite, pensée et actions.

D. Quelle est l'obéissance que nous devons à l'Empereur?

R. Une obéissance entière, passive et illimitée sous tous les rapports.

D. En quoi consiste la fidélité que nous lui devons?

R. Dans l'exécution rigoureuse de ses ordres, sans examen; dans l'action de nous acquitter de nos devoirs envers lui et de faire tout ce qu'il exige, sans murmurer.

D. Outre le culte que nous devons au Czar, avons-nous à témoigner du respect aux autorités publiques qui émanent des souverains?

R. Oui, parce qu'elles en émanent; parce qu'elles le représentent et parce qu'elles sont substituées à sa place, de manière que le Czar est partout.

D. Pour quelles raisons devons-nous remplir les devoirs qui viennent d'être énoncés?

R. Par des raisons de double nature, les unes naturelles, les autres révélées.

D. Quelles sont les raisons naturelles?

R. Le Czar étant le chef de la nation, le père de tous ses sujets, qui forment une patrie commune, la Russie mérite déjà par là le respect, la gratitude et l'obéissance.

D. Quelles sont les raisons révélées de ce culte?

R. Les raisons consistent en ce que le Czar est le vicaire et le ministre de Dieu, pour exécuter ses commandements; la désobéissance à l'Empereur s'identifie, par conséquent, avec la désobéissance envers Dieu lui-même, qui récompensera dans l'autre monde notre culte et notre obéissance à l'égard du Czar, comme il punira, sévèrement et pendant toute l'éternité, ceux qui pourraient y manquer. Dieu nous ordonne, d'ailleurs, de donner notre amour et d'obéir du fond de notre âme à chaque autorité, et particulièrement au Czar, non par considérations temporelles, mais par crainte du dernier jugement.

D. Quels sont les livres qui prescrivent ces devoirs?

R. L'Ancien et le Nouveau Testament, et en particulier les psaumes, les évangiles et les épîtres apostoliques.

D. Quels exemples confirment ses doctrines?

R. L'exemple de *Jésus-Christ* lui-même, qui vécut et mourut sujet de l'empereur de Rome et se soumit respectueusement au décret qui le condamnait à mort. Nous avons, de plus, l'exemple des apôtres, qui aimaient et respectaient également les autorités, enduraient patiemment les cachots selon la volonté des Empereurs et ne se révoltaient pas comme des malfaiteurs et des traîtres. Nous devons donc ainsi, selon ces exemples, *savoir souffrir et nous taire.*

Voilà comment la *Sainte Russie* prépare la jeunesse à la liberté. Il faut obéir à *Berg* et *Mourawiew* comme à Dieu. Souffrir sans se plaindre, et adorer *Jésus-Christ*, parce qu'il était un sujet fidèle et soumis de César.

Peut-on faire des choses les plus sacrées un plus abominable abus?

deposé l'enfant dans la forêt. Le cabaretier de Wola l'a reconnu.

— J'ai toujours voulu que Maria devint ma femme, s'écria Grégoire.

— Oui, il est vrai; c'est le *pan* de Wola qui s'y est opposé, parce qu'elle est bonne domestique et qu'il ne veut pas se priver de ses services. Mais laisse-moi parler jusqu'au bout. Je t'ai envoyé chez le roi en te confiant des trésors, fruit des sueurs et de l'épargne de mes coréligionnaires. Ils savent par expérience que leur séjour chez les Chrétiens est rempli de dangers, et toutes les semaines ils se prirent un jour de nourriture, afin de déposer cet impôt du désespoir, qu'ils s'infligent volontairement, sur l'autel de la prévoyance. L'or que tu portais au trône a été amassé sou par sou par les offrandes de tous les Juifs, depuis le premier jusqu'au dernier. En te confiant ainsi notre fortune, je te connaissais peu, et ne pouvais entièrement me fier à toi. Je me suis rendu au palais, j'ai séduit le nain du roi par le don de ce petit fouet avec lequel tu l'as vu tourmenter le chien; je me suis introduit auprès de *Rokiczana* à l'aide d'une pommade qui a la vertu de conserver sa chevelure qu'elle est menacée de perdre. Tandis que tu parlais à Casimir, j'étais avec elle dans le salon voisin. Elle me questionnait sur ses cheveux et la pommade miraculeuse, et moi, tout en lui répondant, je ne perdais pas une de tes paroles, hen-

Le Soldat en Russie.

(Suite.)

Le soldat n'a pas rang d'homme en Russie; on ne l'y considère point comme un être doué d'intelligence et de sensibilité; ce n'est qu'un misérable instrument au service de l'ambition. La solde qu'on lui alloue, les vêtements qu'on lui donne, la nourriture qu'on lui jette, prouvent qu'on ne s'inquiète point d'adoucir sa pénible condition, mais seulement d'assurer la conservation d'une machine utile.

La solde payée au soldat sous Pierre-le-Grand s'est maintenue jusqu'à ce jour, malgré la baisse considérable de la valeur de l'argent et l'élévation du prix des produits, elle monte à dix ou douze francs par an. La pauvreté du trésor ne permet pas d'augmenter le traitement des officiers supérieurs, en sorte que le soldat, déjà accablé de misère, est encore forcé de servir les officiers de tout grade, afin de leur épargner les frais qu'entraînerait l'obligation d'avoir des domestiques.

Le soldat de la ligne ne reçoit que dix francs par année, et il n'en est alloué que sept à celui qui fait le service à l'intérieur. Les faibles traitements des grades supérieurs expliquent les nombreux abus que commettent les officiers en exploitant le soldat à leur profit.

La nourriture, par homme, se compose chaque jour d'un kilogramme et demi de farine de seigle et de 104 grammes de gruau; hors des cantonnements cette ration est remplacée par une espèce de chou mal assaisonné, avec un peu de graisse ou de viande; rarement le soldat obtient alors des pommes de terre ou de gruau, et il n'a pour se désaltérer que du *kwas*, espèce de boisson aigre faite avec de la farine fermentée ou du pain brûlé.

Cette extrême misère que nous avons signalée ne permet pas au soldat mal nourri de maintenir son corps dans un état satisfaisant de propreté. L'uniforme extérieur dans lequel il est serré, contemplé sur une masse de machines rangées en ligne, offre en apparence un assez beau coup-d'œil; mais les individus qui composent cette masse manquent de linge et sont couverts de crasse, souvent même de vermine. L'usage de porter les cheveux ras les expose en outre, dans un climat aussi rigoureux que celui de la Russie, à des maladies qui en envoient un grand nombre aux hôpitaux; en un mot, le soldat russe, mal nourri, mal vêtu, knouté, exposé à une foule de vexations de la part de ses supérieurs, exploité par eux de toutes les manières, subit dans les marches, dans les hôpitaux et dans les supplices une mortalité plus grande que sur le champ de bataille.

Il y a pourtant un moment où il jouit d'un bonheur passager; c'est lorsqu'il est logé chez un paysan; alors il est maître, il mange le repas de l'esclave forcé de le recevoir, il couche avec sa femme, il se fait servir comme un despote, sans craindre une plainte qui ne peut être portée devant personne.

(La suite au prochain numéro.)

Correspondances.

Notre feuille était déjà entièrement composée lorsque nous avons reçu la copie de la lettre que notre compagnon d'armes, *M. Henri de Rochetin*, a adressé à *M. de Girardin*, pour protester contre les calomnies publiées systématiquement dans le journal *La Presse*.

Nous ne pouvons que rejeter à cette occasion les paroles prononcées sur le champ de bataille par le général *Szeptycki*: « *M. De Rochetin* est français de naissance, et en même temps polonais par le cœur. »

reux de te voir remplir dignement ta mission. Non, je ne puis retenir mes larmes quand tu t'écrias: *Sire, je donnerais ma vie pour garantie que le vieillard et sa fille sont innocents!*

Mais penses-tu que ce soit tout d'avoir convaincu le roi? Jette les yeux sur la ville, vois partout le silence et l'obscurité. Nulle part de lumières, excepté là, vis-à-vis, à cette fenêtre de la cathédrale. Sais-tu qui veille à cette heure? Ce sont les vrais coupables qui délibèrent comment ruiner le pouvoir de Casimir, nous perdre et enchaîner la Pologne. Là, dans cette enceinte du Dieu de paix et d'amour, la haine veille et menace d'abattre d'un seul coup la royauté populaire et les religions dissidentes, afin de livrer la Pologne catholique à la merci de l'évêque de Rome. Là, enfin, sous la présidence du nonce papal, les prêtres et les nobles, ambitieux et fanatiques, sont occupés à se partager les rôles pour exciter les nobles et exaspérer le peuple, et déjà ils triomphent et se félicitent des torrents de sang qu'ils feront couler d'ici à quelques jours.

Veux-tu maintenant savoir pourquoi je désire pénétrer dans la prison? Le malheureux vieillard, se voyant victime des apparences, croit que le Très-Haut veut l'éprouver. Tandis qu'on l'entraînait à la suite du roi, il m'a dit en une langue que les Chrétiens ne peuvent comprendre: *Je ne me défendrai pas*, mais dis à nos frères que je saurai

Au moment de mettre sous presse, nous recevons notre correspondance des frontières de Pologne.

Le discours de l'Empereur des Français a produit un effet magique. Partout en le lit avec bonheur. Les traités de Vienne foulés aux pieds par la Russie, l'insurrection reconnue légitime et nationale ont ranimé les espérances des Polonais.

Toutes les lettres expriment en même temps une profonde douleur de ce que le discours reproche aux Polonais des excès qu'ils ne pouvaient pas éviter. On redoute généralement l'habileté de la Russie, qui est capable d'accepter l'invitation d'assister au Congrès pour le faire traîner en longueur et continuer pendant ce temps son œuvre d'extermination.

Notre correspondant de *Prague* et de *Bude* nous donne cette laconique nouvelle:

Le discours de l'Empereur des Français a produit chez nous un effet immense. La joie est générale. C'est en vain que les organes officiels voudront l'atténuer.

Kijow.

Que puis-je vous annoncer si ce ne sont les emprisonnements, les exécutions, les vols et les déportations. Mais cette litanie de meurtres et de pillage n'empêche pas les mouvements insurrectionnels et la publication d'une feuille clandestine sous le titre *Walka* (la lutte.)

Annenkoff est jaloux des lauriers de *Berg* et de *Mourawiew*. Les exécutions et les déportations se suivent journellement; *Platow Kryzanowski* a été fusillé. Quarante-huit femmes ont été déportées en Sibérie, ainsi qu'un Circassien nommé *Kosom-Khan*.

Faits divers.

Par ordre du général de *Berg*, toutes les femmes et jeunes filles détenues dans la citadelle de Varsovie et soixante notables de la ville ont été déportés sans jugement pour une destination inconnue.

On sait déjà que le gouvernement national, pour ôter aux Russes tout prétexte à de nouvelles spoliations et aux persécutions dont les femmes en Pologne sont victimes, leur a permis de renoncer aux vêtements de deuil qu'elles avaient volontairement adoptés. Une nouvelle ordonnance de police Russe donne des détails relatifs à la manière dont les femmes peuvent porter du noir. Elles peuvent avoir un chapeau noir, pourvu qu'on y ajoute une fleur ou un ruban de couleur.

On peut avoir des gants pourvu qu'ils ne soient pas bordés de blanc.

On peut porter une fourrure noire pourvu que le reste soit de couleur. Tous les articles du règlement sont de la même force.

Qu'on juge de la situation des femmes dont la toilette est soumise à l'examen des Cosaques.

Nous avons parlé d'un tragique événement qui a privé de la vie *M^{lle} Zienkowiez*. Elle est tombée sur la voie ferrée et a été écrasée au moment où elle se rendait en Pologne pour soigner les blessés.

Un service funèbre a été célébré à l'Église de l'Assomption. Si quelque chose pouvait consoler sa famille désolée, c'est la sympathie que lui ont témoignée ses compatriotes dans cette triste circonstance.

Le prince Russe, héritier de la Couronne, en visitant son oncle *Michel à Swumkale*, au pied du Caucase, appela auprès de lui *Michel Bey*, un des princes Circassiens qui, cédant à des forces supérieures, il y a déjà quelque temps, avait fait sa soumission à la Russie. L'héritier reçut très-mal le

mourir avec calme, en chantant les louanges du vrai Dieu.

Eh bien! à présent qu'une étincelle d'espoir brille encore, que le roi est pour nous, que ton amante peut attester que l'enfant qu'on prétend immolé lui appartient, et qu'il est venu mort au monde, quand je tiens le fil de cette infâme intrigue qui doit perdre et nous et le trône de Casimir; quand notre sort est uni à celui du roi, Grégoire, pourrais-tu hésiter...? Car tu comprends qu'il faut que le vieillard se défende, qu'il faut que je parle à *Ben-Himmel*.

Tu te tais... que risques-tu? N'es-tu pas juge? N'as-tu pas le droit de confronter les coupables, d'examiner les témoins? Grégoire, viens!

Ne vois-tu pas comme le sang me monte à la tête, comme mon cœur bat? Ne lis-tu pas dans le son de ma voix que ton silence me tue?

— Qu'il soit fait comme tu le veux, dit enfin Grégoire, ne pouvant plus résister; il faudrait n'avoir ni cœur ni intelligence pour ne pas compatir à ta douleur.

Tous deux se mirent en route précipitamment. Mais quels furent le désespoir du Juif et l'étonnement du chasseur quand, arrivés aux portes de la prison, ils ne trouvèrent ni sentinelles ni accusés!

Circassien, lui reprochant son indifférence et lui demandant pourquoi, lui, fidèle sujet de la Russie il ne cherchait pas à influencer les autres tribus pour qu'elles reconnaissent la souveraineté de Moscou.

— J'ai fait tout mon possible, mais du jour où je me suis soumis à la Russie, j'ai perdu toute influence sur les montagnards du Caucase.

C'est maintenant aux femmes que le général de Berg déclare la guerre. Si on pouvait faire le tableau fidèle de ce qui se passe à Varsovie, on ne voudrait pas y croire. Les Cosaques, sans aucun prétexte, tombent sur les femmes qui ont le malheur de traverser les rues, les fouillent et les maltraitent. Elles s'estiment heureuses s'ils les laissent continuer leur course après les avoir volées.

Persone ne paie les impôts volontairement. Les moyens coercitifs doivent commencer un de ces jours. Dans une rue nommée Podwale, on a saisi tout ce qui s'est trouvé dans une lithographie, sans y trouver la moindre trace de publications clandestines. Cela n'a pas empêché que tous les ouvriers de l'établissement ont été emprisonnés.

La mort subite du prêtre *Krajewski* a produit, en Pologne, une vive sensation. A peine le certificat constatant que les Russes, en visitant les Églises, les couvents et les catacombes, n'ont commis aucun sacrilège a-t-il paru dans les journaux, qu'aussitôt la nouvelle de la mort du prêtre s'est répandue dans le public. Un autre ecclésiastique *Pawlowski* tombe malade, mais il a été sauvé en lui donnant à boire du lait. On prétend et on est convaincu que ce sont les agents russes qui les ont empoisonnés pour faire retomber l'odieuse de ce crime sur le gouvernement national.

DERNIÈRE NOUVELLE. Le désir de découvrir le gouvernement national a fait perdre la raison aux agents de la police Russe. Ce ne sont plus des emprisonnements isolés, mais de véritables razzias par masse, par quartiers, qui se succèdent sans interruption. On nous assure que le *Gouvernement national*, pour épargner la vie des habitants de Varsovie, a résolu de transporter le siège de son gouvernement dans un autre endroit. Tous les membres, au moment où nous écrivons, ont quitté la capitale de la Pologne. Le service public n'en souffrira pas.

Nécrologie.

Nous annonçons avec une véritable douleur la mort de M. François Guzowski, qui remplissait les fonctions de conservateur des fontaines de Dijon. M. Guzowski était né en Pologne en 1809, dans le palatinat de *Podlachie*; il a fait ses études à l'Université de Varsovie, et pendant la guerre de 1831, il entra au service militaire et obtint le grade d'officier au 17^e régiment de ligne de l'armée polonaise. Ayant acquis en France une connaissance profonde de tout ce qui concerne les travaux hydrauliques, il a été appelé à Bruxelles où, dans l'espace de six ans, il a exécuté les travaux de l'aqueduc et des fontaines qui ont donné une nouvelle vie à cette capitale. Après avoir accompli honorablement cette tâche difficile, M. Guzowski se retira avec une belle fortune dignement acquise, lorsque sa mort prématurée l'arracha à sa famille et à ses nombreux amis.

ANNONCES

Zygmunt Gerstmann, Bruxelles, 54, rue Neuve.
TABLICE SYNOPTYCZNE
HISTORII POLSKIEJ
WIEK XV.
Z mapą wyobrażającą Polskę w XV wieku i Tablicami genealogicznymi potomstwa Kazimierza Jagiellończyka,
przez Wiktora HELTMANA.
Cena fr. 5.

W obecnych okolicznościach, kiedy utrzymanie narodowego ducha, jest żywotną dla nas kwestią, dzieło niniejsze, przedstawiając jednę z najświetniejszych epok życia naszego, licznych czytelników znaleźć by powinno. Jakoż w XV wieku, kiedy Moskwa jeszcze jarzmo Tatarów dzwigała a dzisiejsze cesarstwo austriackie i królestwo pruskie, jedno było drobnym księstwem, drugie drobniejszą jeszcze markią, Polska zajmowała pierwsze miejsce w rządzieniu wschodnich i północnych mocarstw europejskich; a oparłszy organizację swoją na wszechwładztwie narodu, wyprzedziła o cztery wieki inne narody, które dziś dopiero zasadę tego wszechwładztwa w życie wprowadzają. Nie może zaginać naród taką przeszłością mający. Przypominając ją, i tym przypomnieniem utrzymując i wzmacniając ducha publicznego, jest to dopełnić obywatelskiego obowiązku.

Wyszły w Paryżu w drukarni P. Martinet, pod tytułem:
NADZIEJA,
piękne poezje P. Żaby. Szczęśliwiej zwrócić uwagę naszą wzniosłe pomysły autora o nieśmiertelności duszy i w ósmym poszytce, rzadkiej

L'UNIVERS ISRAËLITE.

Paraît tous les mois, par livraison de 3 à 4 feuilles.
PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an, 18 francs; six mois, 10 francs.

Bureau du journal, 38, rue des Martyrs.

EN VENTE

CHEZ DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR A PARIS
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 17 ET 19.

LA CROISADE DU XIX^e SIÈCLE

Solution de la question polonaise, par RENÉ GIRARD.
Prix 1 franc.

LA POLOGNE DEVANT LES CHAMBRES

par ANATOLE DE LA FORGE.
Prix 1 franc.

L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH,

ROI DE POLOGNE.
Prix 1 franc.

A Toulouse chez Delboy, libraire-éditeur, 71, rue de la Pomme.

A VARSOVIE

par D'ESTAING d'ESTAMPES, au profit des ouvriers cotonniers. — Prix 35 c.

LA DIPLOMATIE ET L'OPINION PUBLIQUE

DANS LA QUESTION POLONAISE.
par LE DOCTEUR AMÉDÉE ANDRIEU.

LES ÉLECTIONS DE 1865 ET LA POLOGNE,
par LE DOCTEUR AMÉDÉE ANDRIEU.

Témoignez votre affection par des effets plutôt que par des paroles. (ISGRATE.)

LA QUESTION POLONAISE,

PAR LADISLAS MICKIEWICZ.
Cette brochure se termine par la pétition des ouvriers français pour la Pologne.

APPEL DE LA POLOGNE, A L'AUTRICHE ET A LA FRANCE,
PAR JOSEPH TANSKI.

L'INSURRECTION POLONAISE,
PAR LE COMTE DE MONTELEMBERT.

VARSOVIE.
Lettre à Sa Majesté l'empereur Alexandre II,
PAR J. VILBORT.

LA POLOGNE ET LORD PALMERSTON,
PAR LE GÉNÉRAL RYBINSKI.

VOIX D'UN POLONAIS ISRAËLITE EN FAVEUR DE L'INDÉPENDANCE DE LA POLOGNE,
PAR EPHRAÏM ISRAËL.

Nous y trouvons: « Et vous, mes coreligionnaires en Europe, partout où ma faible voix parviendra, je vous conjure, au nom de tout ce qui nous est de plus sacré, d'user chacun dans votre position, chacun dans votre sphère de votre influence, pour seconder les efforts de la Pologne.

Souvenez-vous des persécutions dont nous accablent les oppresseurs de notre patrie! Souvenez-vous de notre jeunesse, chassée dans les steppes d'Orenbourg et les déserts d'Archangel! »

NI DIVISION, NI AMNISTIE;
LA POLOGNE.

Réponse à M. Rolland, rédacteur du Progrès de Lyon,
PAR LE COMTE DE ROCHETIN.

A Paris chez Maulde et Renou.

LA POLOGNE RÉTABLIE C'EST LA PAIX!
SIMPLE EXPOSÉ,

par un Français, ancien officier polonais, Comte HENRI DE ROCHETIN.

A Paris, chez Trösch, libraire.

1864. ALMANACH DE LA POLOGNE

contenant l'histoire de la Pologne, suivie du polonais appris en dix minutes, par un Polonais à Paris.

Chez F. Cournot, libraire.

Il suffit de parcourir quelques lignes de cet almanach, pour se convaincre qu'il n'a pas été fait par un Polonais. Nous espérons qu'à la seconde édition l'auteur fera disparaître des erreurs qui s'y sont glissées. Cet almanach contient les statuts de l'Alliance polonaise de toutes les croyances religieuses.

Prix 50 centimes

LETRE AUX JOURNAUX
A PROPOS DES ATROCITÉS COMMISES EN POLOGNE,
par un Français, témoin oculaire, chirurgien en chef du corps d'Yordan.

Nous trouvons dans cette brochure: « Mouravieff, dernièrement, ordonna que dix-neuf personnes, condamnées à être fusillées, eussent d'abord les yeux crevés. C'est par un chirurgien que s'exécuta l'horrible sentence! »

L'APAISEMENT DE LA POLOGNE,
PAR EMILE DE GIRARDIN.

Nous lisons dans cette brochure: « Sire, gouverner et administrer malgré eux six millions d'hommes qui vous font expier l'indépendance qu'ils ont perdue par l'exécution dont ils vous convrent en vous contraignant de les massacrer jusqu'au dernier, en vous faisant ressembler à un empereur païen vouant au martyre les chrétiens, qui par leur martyre même, ont fini par vaincre le paganisme et par le détruire! »

« Pour se conduire comme elle se conduit en cet instant aux yeux de toute l'Europe alibriste et indignée, Votre Majesté est-elle bien sûre qu'une révolution ne couve pas dans ses Etats? Si une révolution et devait éclater, ne serait-il pas prudent que Votre Majesté se hâtât de la devancer et de lui faire sa part au plus vite, en consentant à la séparation de la Pologne? »

Librairie polonaise, russe et française,

1, MACCLESFIELD STREET-SOHO-W-LONDON.

OUVRAGES CONCERNANT LA POLOGNE.

- Livres polonais.
- L.S.D.
- Kilka Słów z powodu Listu z Kraju. » 1 »
Zadanie obecnej chwili. — S. K. Gromada. » 6 »
O Urzędzeniu Rolnictwa w Polsce. » 5 »
Adam Krzysztopor. » 5 »
O Podatkach w Polsce. » 4 »
Rzut Oką na rozwój polityczny i społeczny w królestwie polskiem od 1851, do naszych czasów. » 4 »
Sprawa polski. — List z Kraju. » 4 »
O Domach zleceń Rolników. — F. Zaleski. » 6 »
O Zakładach kredytowych. — F. Zieliński. » 5 »
O Powstaniu w Polsce. — Jai Bem. » 5 »
Resurrecturis. » 6 »
Dwie Interpelacye. — Nigolewski. » 6 »
Sierżant Filozof. — A. Rypinski. » 4 »
Wiersz. Obchod Rewol: 1850. — R. Rupniewski. » 4 »
Do Kozaków Turecko-Angielsko-Polskich. » 4 »
Wiersz Wódz. — B. Waręcki. » 6 »
Manifest T^o Do Pol. » 4 »
Kwestye wstępna d^o. » 4 »
Kwestye 5, 4, 5, 6 i 7^o d^o. po. » 4 »
Materyaty do Statystyki krol: pol: po. » 6 »
Sprawozdanie kommissyi fuduszow. » 2 »
Do Ogółu Emigracyi. » 2 »
 » 5 »

- Do Ogółu Zjednoczenia Demokracji Polskiej. » 4 »
L. Bulewski. » 4 »
Pożegnanie Braci Tułaczy. — J. Ludwinow. » 1 »
Mowa W. Czartoryskiego. » 4 »
Nadzieja. — N. F. Z. » 6 »
Noc Pielgrzymka. — M. Chodźko. » 1 »
Kościuszko. — J. Michelet. » 1 »
Biblioteka Warszawska. » 5 »
Zwierzęcość i Cześć Jej. » 4 »

Livres français.

- De la nationalité polonaise, par le général Mięrosławski. » 7 »
La Pologne devant l'Europe. — J. Tański. » 5 »
La Pologne n'est pas morte, par le prince A. Troubetzkoy. » 5 »
Lettre au comte Montalembert sur l'insurrection polonaise. — L. Mickiewicz. » 6 »
Les articles d'Armand Carrel pour la Pologne, avec préfaces et notes de L. Mickiewicz. » 6 »
Notes sur l'état des choses en Pologne. — L. Mickiewicz. » 6 »
L'insurrection polonaise. — C^{te} Montalembert. » 6 »
La Pologne martyr. — J. Michelet. » 2 »
Napoléon III et la Pologne. — N. N. » 4 »
Histoire de Pologne. — C. Rulhière, 4 vol. » 1 »
La nationalité polonaise devant l'histoire. — Paul de St-Vincent. » 2 »
Les réfugiés à Londres, par un diplomate russe. » 5 »
La Pologne indépendante comme seule solution possible de la question d'Orient. — Charles Ostrowski. » 6 »

Livres anglais.

- The cause of Slavonians in the present question (1854) » 4 »
Kosuth's Speeches (1854). » 4 »
The Nation of Refugees. — général Mięrosławski. » 6 »
Russia and Europe. — comte V. Krasinski. » 4 »
Russia, Pologne et Europe. — d^o. » 6 »
Pologne. » 4 »

Extrait du catalogue de la librairie

DE SIGISMOND GERSTMANN

BRUXELLES, 54, RUE NEUVE.

Carte politique, statistique et héraldique de la WOLHYNIE, de la PODOLIE et de l'UKRAINE, provinces de l'ancienne Pologne,

indiquant les biens confisqués par le gouvernement russe aux Polonais, ainsi que les églises, les couvents et les écoles, qui ont été supprimées après la révolution de 1830. Quatre grandes sections, avec une légende contenant: la situation géographique de ces provinces, un résumé historique du pays et son état sous la domination russe; état politique, social, religieux, industriel, littéraire; listes des dignitaires de la république, des métropolitains de Kiev et des évêques de deux rites, tableaux statistiques etc.

Prix: exemplaire colé sur toile, avec armes soigneusement coloriée. fr. 36
broché et noir » 18

I. Journaux concernant la Russie.

LA CLOCHE. (Traduction française du journal russe *Kokokol* par Herzen); paraît à Bruxelles deux fois par mois. Prix de chaque N^o, 1 fr., abonnement par an, 24 fr.

LE VÉRIDIQUE, revue publiée par le prince P. Dolgoroukow, consacrée aux affaires de Russie et de Pologne, paraît six fois par an, par livraison de 120 à 150 pages, in-18. Chaque livraison se vend séparément à 2 fr. La dernière (la 4^{me}) publiée à Londres fr. 4.

LISTOK, feuille en langue russe, publiée par le prince P. Dolgoroukow à Londres; paraît une ou deux fois par mois, au prix de 75 centimes le N^o.

LA PAROLE LIBRE, revue en langue russe, publiée à Bruxelles, par L. P. Blummer; paraît six fois par an, par numéros de dix feuilles d'impression, au prix de 5 fr.

II. Journaux polonais.

GŁOS WOLNY (Voix libre), journal publié à Londres; paraît tous les dix jours. Abonnement pour trois mois (9 N^{os}), 4 fr. 50.

POLSKA (La Pologne), journal publié à Bruxelles. Abonnement pour 9 N^{os}, 5 fr.

KRONIKA. (Journal publié à Cracovie). Abonnement pour 3 mois, 8 fr.

III. Ouvrages concernant la Russie et la Pologne.

DAVYDOW, (Denis). Ses mémoires (en langue russe), prix 8 fr.

YERMOLOW, Ses mémoires sur la campagne de 1812 (en langue russe), 10 fr.

BLUMMER L. P. Du procès Dolgoroukow (en langue russe), 1 fr.

ŻURKOWSKI, Alex. Réveil de la Pologne, éveil de la Russie ou Sébastopol et Varsovie. 3^{me} édition, 1 fr. 50.

AUTERIVE, Protestation au nom des peuples de la Belgique, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, contre la tyrannie moscovite. 1 fr.

LUBLINER, L. La confiscation des biens des Polonais, sous le règne de l'empereur Nicolas I^{er}, 4 fr.

— Les diverses amnisties octroyées aux Polonais, par les empereurs Nicolas I et Alexandre II. 3 fr.

— Concordance entre le code civil du royaume de Pologne, promulgué en 1825, et le code civil français, relativement à l'état des personnes. 5 fr.

On trouve dans la librairie GERSTMANN les ouvrages russes et polonais, publiés en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, ainsi que toutes les nouveautés intéressantes venant de Russie. Ses relations étendues la mettent à même de les faire parvenir promptement et sûrement dans tous les pays de l'Europe. S'adresser par lettres affranchies.

Les personnes qui voudraient publier ses ouvrages en russe ou en polonais, peuvent s'adresser à la même librairie, qui s'empessera de satisfaire à leurs ordres avec soin et aux conditions les plus avantageuses.

BRUXELLES. — TYP. DE J. NYS, RUE POTAGÈRE, 57.